



Etant réunis :

- D'une part, M/Mme, en qualité de
de l'établissement
(nommé ci-après **l'établissement**).
- Et d'autre part, M. Ménez Yves, en sa condition de Directeur de CYPE France, société de distribution, de support technique et de formation des logiciels CYPE (nommé ci-après **CYPE**).

Les deux parties souscrivent à l'**Accord CAMPUS** entre **CYPE** et **l'établissement** détaillé dans les points suivants :

1. Objet de l'Accord CAMPUS

L'objectif du présent accord est de doter **l'établissement** et tous les enseignants et étudiants concernés d'outils informatiques dédiés à **l'Architecture** et **l'Ingénierie** de la **Construction**, pour permettre aux étudiants d'augmenter et d'exercer leurs connaissances dans la réalisation de travaux pratiques et de projets de construction. Cet accord est réservé aux établissements d'enseignement, aux écoles et aux universités, dont fait partie **l'établissement**.

Seuls sont dus des frais matériels de 550€ HT la première année pour les frais de première activation de la licence (fourniture d'un DVD d'installation, clé USB réseau, frais de port, frais d'assistance à l'installation et activation du support technique).

Les logiciels CYPE permettent la réalisation d'études techniques dans les disciplines suivantes :

- ✓ Efficacité énergétique
- ✓ Analyse environnementale
- ✓ Performance acoustique
- ✓ Simulation d'éclairage
- ✓ Installations électriques
- ✓ Installations CVC
- ✓ Plomberie & Assainissement
- ✓ Protection incendie
- ✓ Calcul de structures
- ✓ Economie de la construction

Le tout dans des environnements de travail **BIM** et par des échanges **open BIM** (format **IFC**) avec les principaux logiciels de CAO architecturale du marché (Revit, ArchiCAD, Allplan...) et par la mise à disposition gratuite du logiciel IFC Builder.

2. Engagement de CYPE

Concrètement, l'**Accord CAMPUS** consiste en :

- ✓ La fourniture annuelle de licences en Version Campus* pour les **enseignants** et **étudiants**
- ✓ L'activation et le renouvellement annuel d'une **licence réseau USB** des logiciels CYPE
- ✓ **L'assistance technique** des enseignants et étudiants dans la réalisation de leurs travaux pratiques

Pour échanger sur le contenu du présent accord, sur l'utilisation des logiciels et les besoins spécifiques de formation ou d'accompagnement dans le montage de cours et travaux pratiques permettant la mise en application des logiciels CYPE, **l'établissement** dispose d'un contact unique :

M. Achraf KHALFALLAH, en sa qualité de référent relation écoles
Tél : 02.30.96.17.44 - email : achraf.khalfallah@cype.com

Pour des problèmes d'installation et de support technique, les enseignants et étudiants de **l'établissement** disposent de notre équipe de support technique :
Tél : 02.30.96.17.44 – email : support.france@cype.com - <http://community.cype.fr>

* Pour plus d'informations sur la Version Campus : <http://versions.cype.fr/campus.htm>

CAMPUS

CONVENTION D'ACCORD CAMPUS

3. Engagements de l'établissement dans le cadre de l'Accord CAMPUS**

Pour la bonne exécution par **CYPE** de l'assistance à l'installation des logiciels, de l'activation des licences en Versions Campus, de l'accompagnement et le support technique aux enseignants et étudiants, l'**établissement**:

- ✓ Avisera et fixera, de concert avec **CYPE**, une date avec les enseignants concernés afin de prendre part à une **réunion d'informations en ligne** sur la suite de logiciels.
- ✓ Fournira annuellement (2 fois par an en septembre et en février) la liste d'emails des enseignants et étudiants concernés pour la création des licences en Version Campus
- ✓ Actualisera annuellement avec l'interlocuteur **CYPE** les informations contenu dans le présent accord
- ✓ Autorise **CYPE** à citer l'**établissement** en tant qu'utilisateur dans le cadre de l'**Accord Campus**

4. Tarif et Renouvellement de l'Accord Campus

L'accès par l'**établissement** aux prestations décrites dans la présente convention d'Accord Campus est au tarif de 550€ HT la première année (frais matériels d'activation) et son renouvellement annuel est gratuit.

De manière optionnelle, différentes sessions de **formations en ligne d'une journée** (7h) sont proposées aux enseignants de l'**établissement** afin de prendre en main les logiciels CYPE et ainsi être autonome rapidement pour dispenser cours et travaux pratiques.

Merci de compléter le tableau ci-dessous pour choisir les formations souhaitées. Une remise est appliquée en fin de tableau en fonction du nombre de participants:

Intitulé	U	Tarif	TOTAL (€ HT)
Frais matériels d'activation [A]	1	550	550.00 €
Formation en ligne (option) [B]	Nombre de participants		
Structures: Logiciel CYPECAD Modélisation et calcul de structures en béton armé		450€ / pers	
Structures: Logiciel CYPE 3D Modélisation et calcul d'ossatures bois et acier		450€ / pers	
Economie: Logiciel CYPEPROJECT Base de prix, métré et chiffrage de projet		450€ / pers	
Fluides: Logiciel CYPETHERM RT2012 /COMETH Etude RT2012 et simulation énergétique dynamique		450€ / pers	
Fluides: Logiciel CYPETHERM LOADS / HVAC Calculs de charges et tracés/dimensionnements CVC		450€ / pers	
Fluides: Logiciel CYPETHERM EPlus / HYGRO / BRIDGES Simulation thermique dynamique et étude de points singuliers		450€ / pers	
Fluides: Logiciel CYPELEC NF Etude d'installation électriques BT		450€ / pers	
Fluides: Logiciel CYPECAD MEP Modélisation et études techniques bâtiment		450€ / pers	
Acoustique: Logiciel AcoubatBIM by CYPE Etude réglementaire et notice acoustique		450€ / pers	
TOTAL [B]			
Remise Education par participants [C]		-100	
TOTAL ACCORD CAMPUS [A]+[B]+[C]			

CONVENTION D'ACCORD CAMPUS

5. Informations à compléter par l'établissement

Pour bénéficier de cet **Accord CAMPUS**, et pour permettre d'assurer au mieux le suivi des équipes pédagogiques, l'**établissement** est invité à compléter au mieux les informations ci-après :

- **Cursus/Formations suivis par les étudiants concernés par la mise à disposition des logiciels**

Ex : Licence Professionnelle Energie et génie climatique, DUT Génie Civil...

Intitulé des Cursus ou des Formations	Quantité d'étudiants estimée

- **Projets pédagogiques envisagés avec la mise à disposition des logiciels**

Ex : Réaliser des TP d'études thermiques réglementaires, réalisation de projets de calcul de structures, disposer d'outils démonstratifs lors de cours sur les Eurocodes...

Description des Projets pédagogiques

- **Coordonnées des responsables des projets pédagogiques (enseignants)**

Discipline enseignée	Nom	Email	Téléphone

CAMPUS

- Coordonnées des personnes de contact pour le bon fonctionnement de l'Accord CAMPUS

Fonction	Nom	Email	Téléphone
Installation informatique des logiciels sur le réseau			
Fourniture emails étudiants et enseignants pour licences en Version Campus			
Renouvellement annuel de l'Accord Campus			

6. Usage des licences

CYPE se réserve le droit de mettre fin au présent accord à tout moment en cas d'usage abusif de la licence réseau fournie ou des licences en Version Campus à des fins professionnelles et non pédagogiques. L'usage des licences en **Version Campus** par les étudiants lors de période de stage est considéré comme un usage non professionnel et toléré dans le cadre du présent accord.

À, le 2018

Pour l'établissement

Pour CYPE

Signature / Cachet

Yves Ménez

* Version à jour du document : 05/09/2018. Cette version est considérée valide jusqu'au 30 septembre 2019

** NOTA : CYPE respecte la législation en vigueur pour la protection des données personnelles et maintient ces dernières dans la plus stricte confidentialité, au sein d'une base de données déclarées auprès de la CNIL. L'établissement dispose de tous droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles obtenues dans le cadre de la présente convention.

CYPE France - Tél : 02.30.96.17.44 – Fax : 02.22.44.25.08 – email : cype.france@cype.com – www.cype.fr

2, rue du Chêne Morand 35510 CESSON SÉVIGNÉ
SIRET 514 622 521 00029 – Code APE 6201Z – N° TVA FR 55514622521
Organisme de formation enregistré sous le numéro 53 35 08755 35 auprès du préfet de Bretagne